Vol. III Morinville, Alberta, 31 Aout 1911 No 26

LE PROGRES

Directeur-Gerant : Omer St-Germain

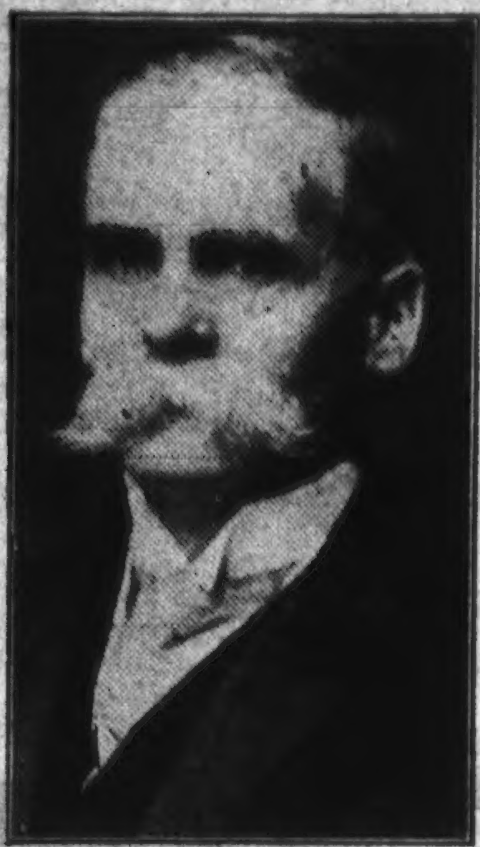
" Notre religion, notre langue, nos droits "

L'HON. F. OLIVER CANDIDAT LIBERAL

CONVENTION ENTHOUSIASTE — 235 DELEGUES — ELOQUENTS DISCOURS

Ceux qui ont été les témoins de la convention libérale de mardi dernier ont pu voir la puissance du parti libéral, dans Edmonton, ainsi que la popularité toujours grandissante de l'hon. Frank Oliver.

Le contraste avec l'embryon de convention d'il y a quinze jours était frappant et les 1,500 personnes massées dans les salles de l'école



HON. FRANK OLIVER, Candidat liberal pour Edmonton

séparée, tranchaient bien avec la centaine de supposés délégués de l'affaire "Bogus"

235 des principaux citoyens du district fédéral d'Edmonton furent unanimes à offrir encore la candidature à celui qui depuis un quart de siècle les a conduits à la victoire, et c'est dans un enthousiasme indescriptible autant que spontané que l'Hon. Oliver accepta d'être le porte-drapeau du gouvernement Laurier dans la présente élection.

Onze délégués, pour des raisons majeures, ne purent se rendre à la convention et s'y firent représenter.

Plusieurs discours furent prononcés par l'Hon. Frank Oliver M. M. Cushing, Boudreau, McDougall, O'Connor, McDonald, McKenny, Talbot et une foule d'autres.

A la fin de la convention la foule reconduisit triomphalement le candidat libéral à son hôtel, le King Edward.

Il était beau le spectacle de cette longue procession d'électeurs acclamant ce vieillard et prouvant à la Capitale que le règne d'Oliver n'est pas fini, qu'il est le bras droit de Laurier dans l'Ouest et que le 21 septembre une majorité de plus de 3,000 sera le pendant du triomphe de mardi.

La victoire enivrait bien cette foule et les adversaires du ministre de Laurier ont pu voir la petitesse de leur influence ainsi que la nullité de leurs agissements cachés.

LA SESSION PROVINCIALE

La session pour l'Assemblée Législative d'Alberta commencera dans la première semaine de novembre. La date n'est pas encore fixée mais elle sera choisie dans la première partie de ce mois.

Telle est la déclaration faite cette semaine par le premier-ministre Sifton.

Les élections dans les comtés où les députés sont entrés dans l'arène fédérale auront lieu après les élections du 21 septembre.

Une rupture est possible

Paris, 28. — L'entrevue de l'ambassadeur de France et M. de Kiderlen Waechter, à Berlin, n'a abouti à aucun résultat. L'Allemagne maintient ses permières exigences de sorte que ses demandes sont absolument inadmissibles pour la France.

Ces nouvelles ne sont pas de nature à calmer l'opinion publique déjà énervée par la lenteur des négociations.

L'opinion est toutefois partagée sur la question de savoir si ces négociations sont seulement arrêtées ou définitivement rompues mais de toute façon le public parait s'attendre au pire.

Le "Journal des Débats" résume le sentiment général dans la paragraphe suivant :

"L'attitude de l'Allemagne jointe au souvenir des difficultés qu'elle à soulevées en 1905 et en 1908 a fortifié l'opinion française qui soutient fermement le gouvernement à l'heure actuelle et pendant que cette opinion désire une solution pacifique cette même attitude lui fait reconnaitre les grandes difficultés qui s'opposent à la réalisation d'un accord entre les deux nations."

L'impression que la perspective est plus sombre a été fortifié par la conférence prolongée qui a eu lieu ce matin entre M. Caillaux, président du conseil avec MM. de Selves, ministre des affaires étrangères Delcasse ministre de la marine et Messimy ministre de la guerre.

Le bruit ayant couru que les manoeuvres d'automne allaient être contremandées, M. Messimy, dans une interview à l'"Echo de Paris", a déclaré que cette mesure a pu ne pas être prise à cause de la situation étrangère mais à cause de la fièvre aphteuse qui s'est répandue dans l'Oize et dans l'Aisne où les manœuvres devaient avoir lieu.

Cette déclaration a été accueillie avec scepticisme car la fièvre aphteuse est une maladie qui ne peut être contractée par les chevaux. La cavalerie il a donc rien à craindre.

De plus le ministre à fait remarquer que l'ordre d'appel des réservistes n'avait pas été modifié. L'armée sera donc, d'ici peu, presque sur le pied de guerre pour des manœuvre qui ont été contremandées.

La fièvre aphteuse, dont le ministre a parlé également pour justifie l'activité déployée dans lss installations frigorifiques militaires le long de la frontière peut n'être qu'un échapatoire. "Les troupes, a-t-il dit seront ainsi assurées d'une fourniture de viande saine."

Mais le rapprochement de ces divers faits : appel des réservistes suppression des manœuvres donne a cette activité, à proximité de la frontière, une signification toute particulière qui attire l'attention.

En fait, on se demande quelles mesure préparatoires on pourrait encore prendre si l'on s'attendait à la guerre. En vérité, on n'en prendrait pas plus.

LIBERAL ELU PAR ACCLAMATION

Toronto, 25 — M. William Munro, le candidat conservateur dans Welland a abandonné la lutte et, par le fait même, son adversaire, le candidat libéral, est élu par acclamation.

Voilà qui donne une idée du sentiment populaire dans Ontario, en faveur de la réciprocité et est du meilleur augure pour le résultat final de la lutte le 21 septembre prochain.

Manges par des Cannibales

Une nouvelle venant de Victoria C. A. en date du 25 août, annonce que la mission catholique de Malekula, dans les îles Nouvelles Hebrides a été massacrée et que trois personnes ont été mangées par les naturels du pays.

Aux îles Salomon les missionnaires sont aussi en danger et on crait que quelques uns aient trouvé la mort.

UN APPEL A ROME

Portland, (Me., 28. — La question religieuse du Maine vient d'entrer dans une nouvelle phase.

Les six Franco-américains que Mgr Walsh, évêque de Portland, crut bon d'interdire le 9 mai dernier, ont lancé une requête au Saint-Père pour obtenir le rappel de l'interdiction portée contre eux qui leur ferme l'entrée de l'église.

Nos six compatriotes qui viennent de s'adresser à l'autorité suprême de l'Eglise pour obtenir le redressement de leurs griefs, sont MM. Godefroy S. Dupré, George G. Précourt, M. D., Albert J. Béland, Albert C. Ménard, M.D., Alfred Bonneau, directeur de la Justice, de Biddeford, et J. B. Couture, directeur du "Messager" de Lewiston.

La lettre d'interdiction de Mgr. Walsh fut lue le dimanche 14 mai dans toutes les églises du diocèse.

Au cours de cette lettre, l'évêque de Portland disait qu'il était contraint de prendre une telle mesure en raison du scandale causé par les actions et les paroles de ceux sur qui il lançait ses foudres.

L'appel a été directement fait à Rome, par l'entremise de leur procureur ecclésiastique dans la Ville Eternelle.

"L'interdiction fut lancée à cause d'un prétendu "scandale public grave," donné par leurs différents discours et actes, dans une récente attaque sur l'autorité de l'Eglise, les biens d'Eglise et les lois canoniques dans le diocèse de Portland."

Cette prétendue attaque se rapporte à la tentative faite pour obtenir l'abrogation par la législature du Maine de la loi instituant l'évêque de Portland l'unique propriétaire des biens paroissiaux sous le titre de "Corporation unique."

La décision du Pape est attendue avec beaucoup d'impatience.

PRESAGE DE VICTOIRE

L'élement Canadien-français à Edmonton, qui figure au nombre de 2,000 a prouvé sa confiance et son amour pour le ministre de l'Intérieur dans une assemblée au comité central de l'hon. Frank Oliver, samedi dernier.

On a profité de la circonstance pour réorganiser le club Laurier et nos lecteurs verront par la liste des officiers que l'influence française est avec le parti libéral, à Edmonton. Ont été élus:

Patron : Sir Wilfrid Laurier ; 1er vice-président-honoraire, l'hon



M. O. Tessier, President du Club Laurier

Frank Oliver; 2ième vice-président honoraire, Hon. A. L. Sifton, premier ministre de l'Alberta, Président, Oscar Tessier; vice-président, Wifrid Gariepy, secrétaire-trésorier, DeBlois Thibodeau. Comité exécutif : Joseph H. Picard; H. F. Morel, J. E. Thériault, R. Duplessis, Wilfrid Gariepy, L. N. Provost, Dr A. Blais, G. Pelletier, Jos M. Déchènes, Dr L. G. Frédette, Louis Madore, etc, etc.

Après l'élection des officiers, l'Hon. Frank Oliver, M.M. Tessier, Côté, J. A. McDougall et H. McKenney adressèrent la parole.

Le succès de nos compatriotes à Edmonton n'est que le prélude des triomphes pour notre vénéré chef Sir Wilfrid Laurier, auxquels nous contribuerons pour une large mesure dans la présente élection.

Qui vivra verra.

Un train saute en bas d'uu pont

Le train régulier de Man chester N.-Y. allant à toute vitesse a plongé d'une hauteur de 40 pieds dans la vallée de Lehigh, causant la mort de plus de cinquante personnes et en blessant 75. L'accident est survenu vendredi dernier.

On manda immédiatement pour des secours et plusieurs trains spéciaux vinrent transportant 90 gardes-malades et médecins.

Une lisse défectueuse a été cause de ce terrible hécatombe.

Nouvelle Race Humaine

Une nouvelle race d'hommes vient d'être découverte dans les régions arctiques de la Colombie Anglaise par M. V. Stefansson, conducteur de l'expédition scientifique des Museums Américains qui laissa New-York en avril 1909.

Voici le contenu d'une lettre datée de "Mouth of the Disease River," 18 octobre 1910 :

"Nous avons découvert du monde dans une région supposée inhabitée et avons vécu plusieurs mois avec des gens qui n'avaient jamais vu ni un blanc ni un indien.

"Nous avons découvert des Esquimaux qui dans leur parler et leurs manières ont l'allure des Scandinaves.

"Voilà le commencement de la solution d'un des deux problèmes jamais résolus : qu'est-il advenu des hommes de Franklin ? Où sont allés les 3000 Scandinaves disparus du Groenland au 15ième siècle ?

Si on ne peut répondre à ces questions, un large champ est ouvert aux suppositions scientifiques.

Pourquoi ces gens du Victoria diffèrent-ils du reste de leur race ? Pourquoi sont-ils du type européen ?

Voilà qui sera d'un intérêt nouveau pour les savants et nul d'entre nous aurait cru que notre Canada recélait une race nouvelle.

FEU M. L. J. A. LAMBERT

Il est des hommes qui passent dans la vie en créant dans tous les milieux où ils se trouvent un cercle de nombreux amis que la mort même ne peut ravir et leur souvenir demeure vivace dans le cœur de ceux qui les ont connus.

De ce nombre était M. L. J. A. Lambert, d'Edmonton, dont la mort, survenue le 25 août courant jeta un voile de deuil sur toute la région.

Décédé à 53 ans, après une longue et cruelle maladie, soufferte avec le courage du vrai chrétien et muni des secours dé notre consolatrice religion, M. Lambert a été devant la mort ce qu'il fût toujours durant la vie : un croyant sincère, d'une conduite exemplaire et honorable.

Le défunt était né à St-Henri de Mascouche en 1858. Jeune, il se lança dans le commerce et tint magasin durant 15 ans à New-Glasgow et 5 ans à St Jérôme, Co. de Terrebonne.

En 1900 il vint dans l'Ouest avec sa famille et s'établit à St-Albert.

Depuis, les succès couronnèrent un courageux travail et à sa mort, M. Lambert possédait la meilleure et plus moderne écurie de louage d'Edmonton.

Il y a quelques années ses concitoyens lui donnèrent une magnifique preuve de l'estime et de la popularité qu'il avait su acquérir en l'élisant député de Saint-Albert, à la Chambre Législative de Régina pour les Territoires du Nord-Ouest.

Les funérailles ont eu lieu à l'église St-Joachim; le convoi funèbre était escorté des officiers des escadrons 19ième et 101ième d'Alberta, car M. Lambert, vrai patriote, était un fervent militaire.

Les porteurs étaient tous des amis intimes du défunt : L'honorable P. E. Lessard; M. M. J. H. Gariepy, Oscar Tessier, Joseph Beauchamp, J. E. Laurencelle et Jules Royal.

L'église pouvait à peine contenir la foule rendue pour donner un dernier hommage d'estime au défunt.

M. Lambert laisse pour pleurer sa perte une épouse inconsolable et cinq enfants : Joseph, Léger, Mme Thomas Lessard, (Emerencienne), de St-Paul des Métis Yvonne, et Arthur de Morinville

A la famille si cruellement éprouvée le PROGRÈS offre les sincères condoléances de ses lecteurs et s'unit aux nombreux regrets exprimés par tous à l'occasion de la mort de ce distingué et si bon compatriote.

Soyons fideles au Parti qui a fait grandir et prosperer notre beau pays de l'Ouest et votons tous pour FRANK OLIVER

LE PROGRES

Journal Hebdomadaire

Imprimé et publié à Morinville, Alberta, par "La Compagnie de Publication du PROGRÈS Limitée," tous les jeudis

TARIF DES ABONNEMENTS :

CANADA, - - - - - $1.00 par année

ETATS-UNIS et EUROPE, $1.50 " "

Toutes communications doivent être adressées

LE PROGRES,
Morinville, Alberta.

MORINVILLE, JEUDI, 31 AOUT 1911

LA LUTTE DANS EDMONTON

Chaque jour amène sa surprise et le résultat du 21 septembre est attendu avec confiance par les partisans de Sir Wilfrid Laurier et de l'honorable Frank Oliver.

Dans notre division électorale, la situation est un peu changée, vu la retraite de M. Rutherford et, seul, le candidat oppositionniste fera la lutte au ministre de l'Intérieur.

L'opposition a lancé un journal nouveau qui, si l'on en juge par son premier numéro est surtout fort en coquilles et vivra ce que vivent les roses. . . l'espace d'un matin.

A Morinville, si l'on se base sur l'assemblée de dimanche où toute la paroisse se trouvait réunie pour choisir les délégués de la convention libérale, nous pouvons prédire pour le poll 117; (159 voteurs) une majorité de plus de 100 en faveur du candidat ministériel.

D'ailleurs, sa victoire ne laisse aucun doute et l'activité des libéraux tend à augmenter la majorité du Ministre de l'Intérieur, afin que cette année, elle dépasse 3,000 et soit une des plus grosses du Dominion.

Ceux qui ont vu et connu le candidat conservateur, M. Griesbach, lors de son passage à Morinville, seul, comme un étranger et n'ayant pas même un supporteur pour le guider de par notre ville, sont à même de voir sa faiblesse et quelques uns vont jusqu'à lui prédire qu'il perdra son dépôt.

De tous côtés, St-Pierre, Rivière-Qui-Barre, Athabaska Landing, Clyde, Indépendance, etc., nous arrivent des amis et à chaque demande : "Comment vont les élections ?" on répond invariablement: "Oliver est notre homme !"

Il en est de même à l'Ouest, sur la ligne du Grand-Tronc-Pacifique ou plus de 1,000 votes seront donnés en faveur du gouvernement qui bâtit les nations à coups de chemins de fer.

L'AVOINE ET LES CULTIVATEURS

Les rapports du gouvernement américain sur l'apparence des récoltes, au 1er août, donnent pour l'avoine les chiffres suivants :

1910	1,126,765,000 minots
1911	817,800,000 minots

C'est un déficit énorme : 319,000,000 de minots, où notre beau Nord-Ouest, avec la splendide récolte que l'on a commencé à y moissonner, va trouver un débouché assuré, de même que tout le surplus de la récolte de l'Est du Canada. Et si la réciprocité est votée au mois d'Octobre, notre avoine se vendra aux Etats Unis à un prix qui rapportera 15c par minot de plus à nos cultivateurs.

Ça vaut la peine d'y penser : 15c par minot sur 30 ou 40 millions de minots, cela représente de $4,500,000 à $6,000,000.

Pensez-y bien, cultivateurs de la région, la réciprocité pour vous c'est la richesse.

Votez donc pour la réciprocité, pour Laurier, pour Oliver et pour White.

UNE PIECE INEDITE

Le Toronto Star a déterré un vieux document qui excite beaucoup d'intérêt à Toronto en ce temps-ci.

C'est un programme de quatre pages d'une assemblée monstre organisée par l'Association conservatrice et qui a eu lieu à l'Académie de Musique, de Toronto, le 17 février, 1891.

Parmi les orateurs annoncés figure en tête, le Très Honorable SIR JOHN MACDONALD, premier ministre du Canada, sir Charles Tupper et quelques autres.

Puis, le programme détaille le programme des deux politiques la politique conservatrice et la politique libérale.

La politique conservatrice comporte 4 articles :

1—Expansion du commerce avec la mère-patrie ;

2—Indépendance du tarif canadien, de celui de tout autre pays;

3—Economie dans les dépenses;

4—UNE HONORABLE RECIPROCITE.

Ainsi dans la dernière campagne électorale à laquelle il ait pris part, (il est mort le 6 juin 1891) sir John Macdonald avait inscrit à son programme **LA RECIPROCITE.**

Electeurs des districts d'Edmonton et de Victoria, voyez ou en sont rendus les chefs conservateurs d'aujourd'hui ! Ils renient et ont honte de leur plus belle gloire politique.

Un parti qui renverse ses idoles et foule aux pieds les principes qui ont fait grand son passé mérite-t-il la confiance du peuple ?

Non ! et plus que jamais trouvons l'enthousiasme de la victoire dans les noms de Laurier, Oliver, White, Clark et tous les amis de la réciprocité.

$10.00 DE PLUS PAR TETE DE BETAIL

M. C. S. Hatchkiss, commissaire de publicité pour l'Alberta annonce que M. Balcousky, un des rois de la viande au Canada pourra payer aux fermiers de l'Alberta au moins $10.00 de plus, par tête de bétail pour l'exportation, si le bill de réciprocité est passé.

Voilà qui est bon à noter et nul doute que la classe agricole votera en bloc pour le gouvernement Laurier.

ELLE DIT VRAI

De la VERITÉ :

"Les oppositionnistes commettent une faute grave de tactique en forçant le gouvernement Laurier à en appeler au peuple sur la question de la réciprocité. La convention Taft Fielding dont les avantages et les mérites sont discutables sera certainement ratifiée par la majorité du peuple canadien qui veut en faire l'essai."

La "Vérité" n'a jamais dit si vrai . . .

CRI DE NOS ADVERSAIRES

"Nos adversaires crient gare à l'annexion aux Etats-Unis. Voyez comme ils sont logiques. Dans Ontario, ils accusent Sir Wilfrid de vouloir nous vendre aux Etats-Unis, alors que dans Québec ils l'accusent de vouloir nous vendre à l'Angleterre. Il faut pourtant bien aller à droite ou à gauche, mais pas dans les deux directions à la fois. Voilà qui a du bon sens." (L'hon. Jacques Bureau, à Saint-Lin.)

Laurier a St-Eustache

Ce qu'il est orgueilleux de dire à ses chers co-nationaux :

"Mes compatriotes Canadiens-Français, laissez-moi vous dire que c'est en faisant simplement appel à la justice que j'ai toujours défendu vos droits. Je ne suis ni un impérialiste, ni un anti-impérialiste ; mais je suis d'abord, toujours et partout, un Canadien. Je suis Canadien par tout le Canada, à Londres et devant le monde entier"

"M. Bourassa dit que je suis assoiffé d'honneurs. Il ne me connait pas. Depuis 15 ans je suis le premier ministre de mon pays, et je le serai encore le 21 septembre ; mais quand je ne le serais plus, personne, ni le roi d'Angleterre, ni autre, n'est capable de m'offrir un honneur plus grand que celui-là."

"Je suis comme vous de race française. Bon sang ne peut mentir, je déclare sur l'honneur n'avoir jamais trahi personne. J'ai déçu les folles exigences des jingoes et des nationalistes, car ma politique est basée sur la justice et le droit égal pour tous en ce pays de races et de croyances diverses."

Les derniers buffalos

Tous nos lecteurs ont vu l'an dernier que Pablo, le chef indien du Montana avait vendu son troupeau de buffalos au gouvernement canadien, mais que plus de 75 animaux n'avaient pu être capturés.

Ces beaux specimens de là race; tous des mâles, deviendront aussi la propriété du Canada, et cela grâce à un compatriote, fameux cow-boy, M. Charles Allard, qui a réussi à les amener dans une trappe monstre d'où ils ne pourront pas sortir.

Plus de 30 milles de terrain sont clôturés et dès l'automne, au moins 60 buffalos seront dirigés vers le Parc National de Wainright.

Bravo M. Allard ! il revenait de droit à la race qui a, la première, vu ces rois de la prairie, de compter parmi ses fils, le seul homme pouvant s'emparer des derniers et si farouches animaux.

Le traite de reciprocite

L'obligation qu'ont contracté le gouvernements d'Ottawa et de Washington, de faire ratifier par chaque parlement respectif, la convention conclue entre les deux pays, et dont la teneur a été exposée par le ministre des finances, a provoqué un retentissement énorme, tant en Angleterre qu'en Amérique. En fait, les unes et les autres ne s'attendaient point à un traité qui remanierait aussi profondément notre législation douanière. Les termes du pacte une fois connus, ont eu pour effet de faire naître des critiques qui se font entendre de tous côtés, selon que cette législation est à l'encontre des intérêts et des appétits particuliers.

Les unes sont d'un point de vue économique, les autres politique.

Les protectionnistes à outrance sont convaincus que cette législation sera la ruine de notre industrie qui sera englobée par celle de notre puissant voisin. En un mot nous nous livrons poings et pieds liés aux Américains, et c'en est fait de notre existence économique.

Les impérialistes s'imaginent que c'est le premier pas vers l'annexion, et une trahison à l'Empire.

Les conservateur, plutôt par désir de la conquête du pouvoir, accusent Sir Wilfrid de vouloir se faire pardonner son bill de la marine, par les autonomistes.

Les Unionistes d'Angleterre voient dans ce projet douanier une revance contre Chamberlain, tandis que les Radicaux et Libéraux anglais, un triomphe libre échangiste.

Quelques-uns vont même jusqu' à nous accuser de déloyauté à l'Empire, et félicitent le Gouvernement Britannique, d'avoir nommé un prince de sang royal, pour nous souvenir, et qui saura nous ramener doucement, dans la voie de l'obéissance et de la soumission à l'Empire.

Que penser de toutes ces critiques et de ces jugements intempestifs ?

Il semble que tous oublient l'intéret général, pour ne songer qu'à leur intérêt particulier, et se soucient peu de l'obligation où se trouve un homme d'Etat, dont le premier devoir est de légiférer, pour l'intérêt général et l'avenir du pays. Toute législation économique est difficile, et on ne peut facilement prévoir ses résultats, surtout quand elle s'appliques à un pays dont les condition géographiques et géologiques sont différentes et même contraires.

Il est difficile de prédire si cette modification de notre tarif douanier amènera la perturbation prédite par les uns, et l'expansion annoncée par les autres. Cependant, si l'on se base sur ce que le passé nous a donné, l'optimisme devrait l'emporter sur le pessimisme.

Le traité de réciprocité de 1854 eut des résultats, qui devraient donner une plus grande confiance dans la présente législation économique. De plus, les efforts constants des divers gouvernements qui se sont succédés à Ottawa depuis la Confédération, pour conclure un traité avec les Etats-Unis, prouvent que le Canada ne fait que réaliser actuellement une politique nationale et économique, qui devrait être étudiée et appuyée sans esprit de parti, avec un patriotisme éclairé, basé sur l'intérêt général du Dominion.

Certes, certaines industries en souffriront et des intérêts particuliers seront frappés. Mais toute législation économique ne peut s'empêcher de causer pareilles conséquences. C'est un fait inhérent à la question elle-même. Chacun veut avoir le gateau, et prone une politique qui favorisera ses intérêts particuliers. Tel ne doit pas être cependant le but de l'homme d'Etat et du législateur. Il doit envisager le bien-être, la stabilité et la richesse du pays dans son ensemble.

La législation économique doit être calquée sur le principe économique qui envisage la production et la consommation. Tout tourne autour des relations et des effets produits par ces deux importants acteurs de la vie économique.

Le but visé par le Président Taft dans les négociations était basé sur ce principe, qui, si ratifié par le Congrès, réalisera certainement ses espérances, c'est-à-dire, diminuer le coût de la vie aux Etats-Unis et d'assurer le bien-être de la classe pauvre, au dépens, si nécessaire, de la classe riche.

Laurier, Fielding et Patterson visaient la même chose, et surtout l'expansion et l'agrandissement de notre influence commerciale.

Il ne peut être question, en pareille matière, de sentiments et de loyalisme. C'est une question purement d'affaires.

Si ce changement a pour effet d'avoir une répercussion sur la préférence britannique et impériale, ce qui est fort douteux, nous n'y pouvons rien. L'Angleterre, sur la question de l'embargo et autres, a-t-elle considéré son intérêt d'abord, ou bien celui du Canada.

Ce projet est un intérêt national, et d'autres points de vue ne sauraient être pris en considération.

Ce n'est point un traité dans le vrai sens du mot, ce n'est seulement qu'une entente réciproque, qui peut être modifiée par l'un où l'autre gouvernement. Les deux pays ont gardé leur liberté d'action, ce qui semble très sage en cette circonstance, car qu'est-ce qui aurait pu empêcher les Etats-Unis de réduire leur tarif, sans nous consulter ? En ce cas, le résultat aurait été différent, et les consommateurs canadiens auraient pu être à la merci des monopoles.

Somme toute, l'effort mérite une serieuse considération, et l'épreuve du temps est le seul juge en pareilles choses.

L. A. GIROUX.
Edmonton, Alta.



Resume des Reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut-être faite par procuration, sous certaines conditions par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du du demandeur.

DEVOIRS,— Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemtion un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3. l'acre et les devoirs sont les suivants : résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'acre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N-B.— La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CONTE VRAI

Une Communiante

Elle était toute petite, la petite Jeanne.

Tout en elle était mignon, sauf les yeux qu'elle avait très grands ; ils éclairaient sa petite frimousse rose et ce regard étonné semblait plus grand encore et plus profond, dans l'auréole de ses cheveux blonds et soyeux.

Elle allait sur ses sept ans, mais parmi ses compagnes de jeux, plusieurs, qui n'avaient que cinq printemps, paraissaient ses aînées.

Cette apparence n'existait qu'au physique, car elle était bien la petite fille la plus intelligente que l'on pût voir et ses progrès en classe étaient vraiment étonnants.

Aussi, Mère Supérieure l'avait-elle désignée, au printemps dernier pour faire, avec ses compagnes plus grandes la première communion.

M. l'aumônier l'avait bien trouvée un brin bébé, mais sa maîtresse de classe l'avait tant assuré que l'enfant était excessivement précoce malgré son aspect frêle, que le prêtre l'admit dans la classe des préparantes.

Il fut d'ailleurs et tout de suite frappé par l'attention profonde que la petite apportait aux instructions.

Elle fit tant et si bien que le jour de "l'examen" elle déjoua victorieusement toutes les embûches que M. le vicaire lui tendit.

Non-seulement, elle prouva qu'elle comprenait la grandeur de l'acte qui se préparait mais elle fit preuve d'une connaissance des grandes vérités de la Foi, tout à fait rare chez une enfant de cet âge.

Il fut donc décidé qu'elle recevrait bientôt son bon Jésus.

Et quelques jours après, toute tremblante d'émotion, elle s'approchait de la sainte Table.

Elle était vraiment gentille dans sa petite robe noire un voile blanc sur ses cheveux d'or.

Agenouillés devant l'autel, elle priait de toute son âme de colombe.

Elle demandait au Bon Dieu le pardon de ses gros péchés dont elle avait reçu la veille, l'absolution.

Elle priait pour son papa, pour sa maman, qui, de leur banc, en arrière, la considéraient, délicieusement émus.

Lorsque le prêtre s'approcha portant le Saint Ciboire, angoissée dans l'attente d'un bonheur si grand, elle se fit plus mièvre encore.

Pour recevoir l'Hostie Sainte, elle ouvrit la bouche comme on le lui avait expliqué pendant la retraite, et avança un petit bout, un tout petit rien de langue rose qui tremblotait entre deux cerisettes.

Pas moyen de déposer l'Enfant-Dieu dans un si petit tabernacle.

—Pousse ta langue, lui dit tout bas, en se penchant. M. l'aumônier.

Et la pauvrette, dans un sanglot avec un regard éperdu, où roule une larme, une perle, répond doucement :

—J'en n'ai plus, m'sieu l'curé !

JOS. VERVIERS.

LES FLATTERIES

Un défaut que je dois aussi signaler ici, c'est l'abus des flatteries si en honneur chez certaines mères.

Qui n'a entendu parcentaines de fois, une de ces mères, dire à propos de son enfant, et en sa présence :

"Il est bien malin pour son âge ;"

"Jamais je n'ai vu d'enfant aussi spirituel ;"

"Je ne sais où il va chercher tout ce qu'il dit ;"

"Ce n'est pas parce que c'est le mien, mais il n'a pas son pareil"

Et mille autres choses du même genre ! . .

Et la conséquence de ces douces paroles répétées à qui veut les entendre ?

La conséquence ? C'est que l'enfant plus tard sera vaniteux, plein de lui-même, insupportable aux autres.

TH. SIMON

UN NEZ AU PIANO

Mozard avait on le sait, été élève de Haydn. Celui-ci avait défié Mozart de composer un morceau de musique qui lui, Haydn, serait incapable de jouer à première vue.

L'élève tint le pari proposé par le maître et dont l'enjeu devait être un déjeuner payé par Haydn. Mozart traça quelques notes qu'il tendit à Haydn, piquant sa curiosité de ces simples paroles : "Voici, mon maître, un morceau que vous ne saurez pas jouer, mais que je vous interpréterai ensuite parfaitement. A vous de commencer !"

Haydn sourit dédaigneusement de la présomptueuse proposition, plaça la feuille de papier devant lui et se mit à plaquer des accords.

Tout alla bien jusqu'au milieu de la page, la musique étant d'une facilité surprenante, mais Haydn, alors, s'arrêtant court, s'écria : "Que signifie ceci, Mozart ? Mes mains sont étendues à chaque bout du clavier, et cependant, il y a encore une gamme intermédiaire à toucher ? Personne, pas même le compositeur lui-même, ne peut jouer musique pareille ! "

Mozart sourit de l'embarras de son maître et s'asseyant sur le siège qu'il venait de quitter, il entama la musique facile qu'il venait de composer, mais avec une assurance telle que Haydn commençait à se croire dupé. Arrivé au passage que le maître jugeait d'une exécution impossible, Mozart étendit les deux mains jusqu'aux bouts du clavier, et comme il était doué par dame nature d'un appendice nasal d'une longueur inusitée, il joue la phrase difficile en heurtant les touches du bout de son nez.

A cette vue, Haydn parti d'un éclat de fou rire et, s'avouant vaincu, déclara que son élève était gratifié d'aptitudes musicales tout à fait exceptionnelles.

Heureux les mélomanes au grand nez : l'oreille ne suffit pas.

LE TABAC

On mène en Italie une campagne contre l'abus du tabac : des Ligues, bien intentionnées emploient tous les modes d'éloquence pour mettre le peuple en garde contre la nicotine L'"Avanti" ne croit guère à l'efficacité de cette propagande ; pour justifier son scepticisme, il rappelle toutes les vaines tentatives des adversaires du tabac. En Perce, il fut un temps où le fumeur avait le nez coupé pour la première faute et, en cas de récidive, se voyait puni de mort. La même loi passa en Russie sous le règne de Michef Fedorovitch, en l'année 1613. Dix ans après, le Sultan Mourad IV imitait la rigueur de son voisin le tsar. En 1660, le Sénat de Berne assimilait les amateurs de tabac aux pires malfaiteurs ; d'autres Etats les faisaient fouetter en place publique. En Angleterre, Jacques Ier édicta des peines contre les fumeurs ; le Parlement renchérit encore sur sa sévérité et punit de mort Raghliff. Le 3 janvier 1642, le pape Urbain VIII interdisait le tabac au clergé de Séville. Innocent XI renouvela cette défense pour le clergé de Rome, frappant les ecclésiastiques coupable d'une amende de 25 ducats et de la suspension. Mais toutes ces mesures demeurèrent inutiles et la papauté, en 1725, dut capituler devant le tabac et cette même année, Benoit XIII levait les interdictions prononcées par ses prédécesseurs.

Laurier et la Victoire !

PERDU un paquet de couvertures et contenant plusieurs articles et attachées par une courroie avec poignée en cuir, depuis la mine à charbon à Morinville. Récompense de $4.00 à qui les rapportera au PROGRES

PERDU une jument rouge âgée de 2 ans, les deux pattes de derrière blanches, une étoile blanche dans le front. Récompense de $5.00 à celui qui la retrouvera ou la ramènera à M. E. Leclair de Legal, Alta.

LA MARINE CANADIENNE

M. Bourassa et son lieutenant, M. Lavergne ont toujours affirmé qu'ils n'ont pas d'objection à une marine canadienne.

Le 11 janvier 1910, dans le "Devoir," M. Bourassa écrivait ce qui suit :

> S'il s'était agi d'une flotte canadienne, pour la défense du Canada, sous l'autorité du gouvernement canadien, je n'aurais trouvé à redire ni à l'article 17 ni à l'article 18, ni même à la loi toute entière.

M. Lavergne, à Toronto, peu de temps après l'élection de Drummond Arthabaska, disait :

> Je n'ai pas plus d'objection à une marine canadienne qu'à une milice canadienne. Je fais moi-même partie de la milice canadienne.

Or, nous avons maintenant une marine canadienne, telle que la voulaient M.M. Bourassa et Lavergne. La preuve irréfutable en est dans la loi de la marine et, pour tel que déposé devant le Parlement anglais et tous les parlements coloniaux. Voici l'article premier des conclusions relatives à la marine :

> Art- I — Le service naval et les forces du Dominion du Canada et de l'Australie seront exclusivement sous la direction de leur gouvernement respectif.

Les nationalistes qui soulèvent les préjugés, en ce moment, contre Sir Wilfrid Laurier, au sujet de cette marine, sont donc de la plus évidente mauvaise foi. Ils agissent d'après le principe : " Tout est bon pour battre Laurier"

Electenrs du District d'Edmonton soyons unis et votons tous pour le Champion de l'Ouest, l'hon. Frank Oliver

DEUX OPINIONS SUR LA RECIPROCITE

Ce qu'en pensent M. R. L. Borden, et M. Henri Bourassa.

Les journaux et les orateurs de l'opposition ont adopté contre la réciprocité, l'argument de l'annexion. C'est leur pièce de résistance.

Qu'en pense leur chef, M. BORDEN ? Voici son opinion, exprimée le 21 Juillet 1904, au cours d'un banquet donné à Montréal, à M. G.-E. Drummond, telle que rapportée dans le "Star" du lendemain.

"Was there any idea that a reciprocity treaty with the United States would in any way interfere with self government in Canada ? No."

"A-t-on jamais pensé qu'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis affecterait en aucune manière l'autonomie du Canada ? Non."

Or, ce qui était vrai le 21 juillet 1904 sera encore vrai le 21 septembre 1911.

Pourquoi les partisans de M. Borden, et leur chef lui-même, ont-ils tant peur de l'annexion, maintenant ?

Ils ne sont pas sincères.



Le 20 SEPTEMBRE, 1903, dans un grand discours, à Laprairie, contre M. Tarte, M. Bourassa s'écriait : (voir compte rendu de la "Patrie," 21 septembre 1903).

"Je persiste à dire qu'un traité avec les Etats-Unis conclu dans un bon esprit, doit toujours être le but ultime de notre politique commerciale étrangère".

C'est le même M. Bourassa qui, aujourd'hui, trouve que la réciprocité n'est qu'une question secondaire, et qui le 21 SEPTEMBRE 1911 demandera au peuple de la REFUSER.

LES FRAISES

Un certain nombre de cultivateurs des environs des villes consacrent une certaine étendue de terre à la culture de la fraise.

Les jardiniers-maraîchers le font à peu près tous.

C'est pour les uns et les autres que nous allons parler de fraises, à propos de réciprocité.

Les fraises que nous importons des Etats-Unis, avant la saison des fraises canadiennes paient 2c la livse de droits. La réciprocité va enlever ces 2c sur le prix des fraises d'avant la saison, ce qui sera le bénéfice du consommateur.

A l'exportation, aux Etats-Unis, le droit payable au trésor américain est de 1c la pinte. La réciprocité enlevant ce droit permettrait aux producteurs canadiens d'économiser 1c la pinte sur le prix qu'ils pourront vendre aux Etats-Unis.

Entre le moment où les premières fraises canadiennes sont sur le marché et celui où les dernières sont apportées, il se passe environ un mois. Pendant la première semaine, il y a encore quelques fraises des Etats-Unis puis les fraises canadiennes restent seules ; à la fin du mois, il y a généralement encombrement et les prix tombent très bas. Le producteur ne recevant guère que 5c la boîte pour ces dernières fraises.

Pourquoi, aussi, n'essaie-t-il pas d'exporter aux Etats-Unis, où la saison est passée ?

Au lieu de tout jeter ce qu'ils ont sur le marché de Montréal ou de Toronto, pourquoi les producteurs ou leurs représentants n'essaient-ils pas les marchés américains qu'ils peuvent atteindre en quelques heures, Boston, Albany, New-York, Buffalo, Détroit, Chicago. Voilà des marchés où nos fraises trouveraient acheteurs à de bons prix, en même temps qu'ils soulageraient la congestion à Montréal et à Toronto.

La réciprocité, supprimant l'ennuyeuse et coûteuse barrière de la douane pour les fruits périssables, leur assure un marché beaucoup plus large, d'abord chez nous, puis aux Etats-Unis. Elle régularise les prix, supprime les ventes à sacrifice lorsque le marché est encombré est profitable doublement au producteur, parce que, en outre, il est exempté du droit de 1c la pinte (mesure de vin, non pas la pinte impériale de chez nous), qui quoique légère, le gêne tout de même un peu.

Pour les fraises, comme pour le reste, la réciprocité sera donc avantageuse et pour le producteur canadien et pour le consommateur, au Canada... et aux Etats-Unis.

A TRAVERS LES DISCOURS DU CHEF

Nous extrayons des discours de Sir Wilfrid Laurier quelques passages devant être les mots d'ordre dans la présente campagne :

Ne négligez rien, opposez vos arguments aux arguments des adversaires franchement et carrément. La question à décider, c'est la réciprocité. C'est une très importante question. C'est une question qui nous donnera la victoire.

Il est du devoir de tous les libéraux de discuter la réciprocité avec leurs amis et leurs voisins et de leur prouver que la réciprocite nous assure un nouveau marché, en sus de ceux que nous possédons déjà ; qu'elle ne dérange nullement la préférence Britannique, qu'elle n'entrave en aucune façon la liberté du Canada de faire son tarif.

Je comprends la politique de ces messieurs aussi bien qu'eux. Ils ne font que BLUFFER. Ils ne voulaient pas une élection. Ils nous disaient : "Consultons le peuple." Mais leur seule idée était de forcer le gouvernement à abandonner la réciprocité. Mais leur seule idée était de forcer le gouvernement à abandonner la réciprocité. Mais, messieurs, ce n'était pas notre intention. Nous les avons forcés à venir devant le peuple du Canada, leur maître et le nôtre, et dès lors, ils ont commencé à GEINDRE, A GÉMIR ET A PIAILLER COMME DE JEUNES CORBEAUX TOMBES DU NID.

JE DIS QUE BOURASSA LE NATIONALISTE N'EST PAS CAPABLE DE BATTRE LAURIER. Pour essayer de battre Laurier, Bourassa est obligé de s'allier aux jingoes Tories et à tous les éléments réactionnaires d'Ontario et des autres provinces anglaises du Canada.

Mais ce n'est pas la cause de Laurier qui est en jeu. C'est la cause du Canada et parce que la cause de Laurier est celle du Canada, elle triomphera.

Les élections sont toujours incertaines ; il n'y a rien de plus incertain, pas même une course de cheval ou un combat de coqs ; mais si j'étais un parieur, dans la prochaine élection, je mettrais mon argent SUR LE VIEUX COQ.

Il y a dans le pays quelques gens qui veulent renverser Laurier parce qu'il a créé une marine? C'est un nouveau clan qui s'appelle des Nationalistes. Qui sont ces gens ? Le nom est nouveau, mais j'ai ceci à vous dire. Grattez un NATIONALISTE et vous trouverez un CASTOR ; grattez un CASTOR et vous trouverez un BLEU. L'étiquette diffère, mais le PAQUET est le même.

Parlons un peu de l'alliance tory-nationaliste. Le mot tory nous vient du Vieux Monde. En Angleterre les tories croient que le monde a été créé à leur profit et à leur avantage et que tout le monde doit travailler pour eux avec ce seul objet en vue et qu'ils doivent avoir seuls le droit de tout commander. Dans la province de Québec, ils croient qu'on doit renverser Laurier parce qu'il a créé une marine pour prendre part aux guerres de l'Angleterre. Dans Ontario, Borden, au cours de son discours de London a demandé le renversement de Laurier parce que la marine ne peut pas être au service de l'Angleterre. L'alliance entre les partis n'est pas un pacte scellé ; mais on sent qu'il existe. Ils veulent renverser Laurier. Mais je dis que les Nationalistes ne peuvent pas renverser Laurier a eux seuls ; je dis plus, ils ne peuvent pas le renverser, même avec les tories.

La pomme de terre

POUR LES CULTIVATEURS

Le rapport du gouvernement de Washington sur la récolte de pommes de terre aux Etats-Unis, d'après les apparences au 1er juillet, indique une production de 285,541,000 minots.

Les trois années précédentes ont donné :

1910..... minots 338,811,000
1909..... minots 376,537,000
1908..... minots 278,985,000

En 1908, le Canada a exporté aux Etats-Unis 285,000 minots de pommes de terre.

En 1909-1910, malgré une production beaucoup plus considérable aux Etats-Uuis, le Canada y a encore exporté 678,632 minots.

Il est donc à prévoir que, si la récolte au Canada est quelque peu abondante, nous allons pouvoir, cette année, vendre beaucoup de pommes de terre aux Américains.

Avec le tarif actuel, nous aurons a déduire sur le prix que nous recevrons, 25 cts par minot, qu'il nous faudra verser au trésor des Etats-Unis : soit 37½c. par poche.

AVEC LA RÉCIPROCITÉ nous pourrons garder pour nous tout le prix que nous recevons des Américains.

Supposons que nous leur vendions, sur la présente récolte, 2,000,000 de minots de pommes de terre, le bénéfice que nous assure ait la réciprocité de $5,000,000.

Est-ce que ça vaut la peine de voter pour la réciprocité ?

Echos de l'Est

Guerre à Laurier ! c'est-à-dire, comme conséquence rigoureuse, guerre à la province de Québec, à l'influence française et catholique. Et des Canadiens-français crient eux aussi : "Mort à Laurier" sans prévoir les conséquences de ce cri sinistre. Et les tories anglais et les orangistes jubilent dans leurs clubs et leurs loges.

On n'a pas jugé à propos de donner ce baptême toute la solennite qu'il méritait, de celébrer par des réjouissances publiques la nouvelle allianee, le pacte qui vient d'être conclu entre les impérialistes d'Angleterre, les torys, les loges orangistes et les nationalistes, pour détruire Laurier, les uns en disant noir, les autres en disant blanc. Mais il n'en est pas moins vrai que ce pacte existe, qu'il poursuit son œuvre scandaleuse dans un océan de contradictions houleuses, au mépris de tous les sentiments d'honneur et de dignité, en faisant appel à des sentiments, à des préjugés qui déshonorent un peuple.

Que penserait, que dirait le monde des Canadiens-français si on réussissait à leur faire assez peur en les menaçant du fantôme de la marine pour les décider à voter contre Laurier et sa politique de paix et de paix et de progrès ? Le moins qu'on dirait c'est qu'ils devraient cesser de se glorifier d'être les descendants d'un peuple de braves et de guerriers intrépides.

FAMEUSE PREDICTION

L'"Evènement" de Québec, prédit la victoire à M. Borden pour le 22 septembre prochain.

—P't'être ben le 22, mais pour le 21 ! Skiddoo !

Electenrs du District d'Edmonton soyons unis et votons tous pour le Champion de l'Ouest, l'hon. Frank Oliver

PAGE LOCALE

L'HON. FRANK OLIVER tiendra une assemblee a Legal, lundi soir, le 4 septembre ; a Riviere-Qui-Barre, mardi soir, le 5 septembre

Mercredi, 23 août dernier s'est ouvert, sous la la direction d'un Canadien-Français, le théatre Namayo. La salle était comble et les vues animées du meilleur choix et tous ceux présents à cette ouverture ont passé la plus belle soirée qu'on puisse avoir à Edmonton. Nous recommendons à nos lecteurs qui veulent passer une bonne soirée d'aller voir les scènes intéressantes reproduites par ce système nouveau.

Dimanche, à l'issue de la grand' messe, plus de 300 électeurs de la paroisse de Morinville se réunirent dans la salle paroissiale pour nommer des délégués, devant aller à la convention libérale à Edmonton, le 26 courant. Huit de nos principaux concitoyens tant libéraux que conservateurs furent choisis. Ce sont MM. Aug. Forget, E. Rivest, D. Cloutier, T. Gibault, M. Clark, H. Boissonnault et Omer St. Germain. Avec de tels hommes l'Honorable Oliver peut être assuré de remporter tout Morinville.

Le Couvent Notre Dame a ouvert ses portes lundi pour la nouvelle année scolaire. Les pensionnaires y sont plus nombreux que jamais.

On a presque terminé les beaux trottoirs sur l'avenue Grandin. Voilà, qui fait plaisir aux contribuables et prouve hautement l'esprit d'initiative de notre conseil.

Nous avons appris avec peine la maladie de la jeune fillette de M. Chs. Dubuc, Léontine. Elle est actuellement sous traitement à l'hôpital de la Miséricorde.

Nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.

Monsieur H. Aquin de Hay Creek était à Morinville cette semaine.

M. E. Leclair, de Légal était aussi parmi nous cette semaine.

L'arsenal est presque terminé; ce sera une belle construction pour Morinville.

M. J. E. Thériault était en visite à Morinville ces jours derniers.

M. A. Amiot, frère de notre ami M. Armand Amiot, est revenu d'une promenade à Vancouver et passera quelques semaines à Morinville.

MM. Louis et Cyprien Boissonnault, tous deux de Rivière-Qui-Barre, étaient à Morinville au commencement de la semaine.

J. A. McNeil 243 Jasper Ouest est pour la réciprocité; c'est pourquoi il a en stock les meilleurs tabacs et cigares sur le

marché et au meilleur marché.

Procurez-vous à la pharmacie Hamilton, du savon Castille (pur) 5 cts. la barre; aussi le savon de Goudron à 10 cts; Carbolique à 5 et 15 cts et le savon pour laver dans l'eau dure, à 5 cts la barre. Voyez nos vitrines. J. A. Hamilton, Morinville.

Dimanche soir les clubs Rivière-Qui-Barre et Morinville se mesuraient dans une partie de base-ball. Les deux clubs sont d'égale force puisque le score a été de 4 à 4

M. et Mme. Léo. Savard d'Edmonton sont en villégiature, à Morinville, les hotes de MM. A. Guertin et Williams.

M. W. Mercier, de Morinville est en promenade à Edmonton cette semaine.

M. P. Provost, de Légal était de promenade à Morinville mercredi.

M. Paquette, employé civil à l'imprimerie du Roi à Edmonton, était à Morinville cette semaine.

DÉCES:— Est mort à Morinville, hier, à l'âge de six mois, Jeanne Marguerite, enfant bien-aimée de M. Jean Sumi.

Nos sincères condoléances.

—o—

Duree de la campagne politique

Voici le tableau des différentes campagnes électorales dans le Dominion depuis 1878, nous sommes assurés qu'il intéressera nos lecteurs :

1878 —	44 jours
1882	41 "
1887	37 "
1891	30 "
1896	60 "
1900	29 "
1904	35 "
1908	39 "
1911	54 "

Après celle de 1896, la tournée de 1911 est la plus longue.

L'ALBERTA & GREAT WATERWAYS RY.

Attention aux coquilles !

Rutherford a abandonné la lutte.

Voilà la meilleure gifle à Cross & Co.

M. Cross sera donc notre nouveau chauffeur.

Il y a danger pour les passagers avec un brouillon pareil.

W. C. Les initiales de l'ancien procureur général sont un signe de dé...bandade !...

Avez-vous vu M. Griesbach ?

—C'est lui qui fumait un cigare, seul dans un coin de l'Hôtel Morinville, alors qu'au moins 20 personnes auraient aimé à faire sa connaissance.

Ce jeune-là est trop populaire... il lui arrivera des avaries !...

" Brisebois " a passé inaperçu à Morinville.

Beaucoup l'ont vu sur les portraits de son journal, l'organe du " partie " conservateur (la coquille n'est pas de nous.)

" Ceux qui vont vaincre te " salue " (encore le fameux journal.)

P.S.—La ligne est libre, Cross a résigné sa position de chauffeur, trouvant que ça chauffe trop.

P. E. L.

L'industrie des laines

Boston, Mass., 28. — L'activité dans les affaires des lainages qui depuis une semaine, attire l'attention, ne fait pas mine de vouloir cesser.

Au contraire, elle semble s'accroître. Le volume des affaires transigées surtout dans le domaine domestique a été immense dans le cours de la semaine. Il est aussi fort probable que les affaires la semaine prochaine seront aussi bonnes que celles de cette semaine.

Les affaires sont aussi, de l'aveu des connaisseurs, mieux distribuées dans presque toutes les industries.

Les marchands ont donné une foule de bonnes commandes, et les manufacturiers recoivent leur argent régulièrement.

Tout indique que la confiance dans l'avenir règne et que les prix seront bientôt plus élevés.

On rapporte en certains quartiers que les prix ont déjà commencé d'augmenter, mais la plupart de ceux qui détiennent des actions sont prêts à attendre, et ils les gardent.

—o—

Petites Nouvelles

M. N. Girard de Strathcona a vendu 90 acres de terre pour la jolie somme de $30,000 à la Cie " Haggerty-Haft " de cette ville. Voilà un homestead qui rapporte un bon profit.

Les pronostics officiels de la prochaine récolte de blé donnent pour l'Ouest un rendement de 200,000.000 de minots de cette riche céréale.



COUR SUPREME D'ALBERTA 1911—12

—o—

Des Sessions de la Cour Suprême de l'Alberta, en banc pour le procès des causes civiles et criminelles, et pour l'audition des autres affaires civiles seront entendues aux époques et aux endroits suivants pour 1911-12.

Quand la date fixée pour l'ouverture de la cour tombera un jour de fête légale, la Cour commencera le jour suivant de la fête:

Sessions de la Cour Suprême

Edmonton: Troisième mardi de Septembre de Mars.

Calgary: Premier mardi de Décembre et Juin.

Pour le terme des causes civiles et sans jury.

Edmonton et Calgary: Premier mardi d'Octobre et de Novembre, Deuxième Mardi de Janvier, Premier Mardi de Février, Mars, Avril et Mai; Troisième Mardi de Juin;

Pour le terme des causes civiles et criminelles avec Jury.

Edmonton et Calgary: Troisième Mardi d'Octobre, Février, et Mai;

Pour le terme de toutes les causes criminelles;

Wetaskiwin: Deuxième Mardi d'Octobre et d'Avril.

Red Deer: Troisième Mardi de Novembre et d'Avril:

Medecine Hat: Deuxième Mardi de Novembre et Quatrième Mardi de Mai:

Macleod; Cinquième Mardi d'Octobre et Deuxième Mardi de Mai:

Lethbridge; Deuxième Mardi d'Octobre et d'Avril:

Pour le terme de toutes les causes civiles:

Wetaskiwin; Quatrième Mardi d'Octobre et d'Avril:

Red Deer; Quatrième Mardi de Novembre; Cinquième Mardi d'Avril:

Medecine-Hat; Cinquième Mardi d'Octobre, Deuxième Mardi de Mai:

Macleod; Deuxième Mardi de Novembre, et Quatriéme Mardi de Mai;

Lethbridge: Quatrième Mardi d'Octobre et d'Avril.

Daté à Edmonton, Alberta, ce vingt-neuvième Jour de Juillet, 1911

L. F. Clarry.

Député-Procureur-Général.

La Reciprocite amenera l'abondance et la richesse dans nos foyers, soyons pour le Gouvernement Laurier et votons pour Frank Oliver